

## Procès-Verbal

### Commission de Vérification des Pouvoirs (CVP) Réunion du 4 avril 2024

Participants :

- Mme Cécile MANTEL – Présidente
- Mme Barbara DESSERTINE – membre titulaire
- M. Fabien ROLAND – membre titulaire

La CVP ayant été assistée de :

- Mme Amélie MOINE – directrice du Pôle Affaires Juridiques et Institutionnelles
- Mme Catherine BARRAUD – directrice Cabinet du Président / Secrétariat Général
- Mme Audrey BOURGEON – responsable juridique adjointe

En vertu de l'article 9 du Règlement Intérieur de la FFBB, la Commission de Vérification des Pouvoirs a validé la liste des délégués ci-jointe pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée le 26 mars 2024 pour se prononcer par voie électronique entre le 16 et le 18 avril 2024 sur différents sujets.

Cette consultation s'inscrit dans la continuité de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 14 octobre 2023 au Puy-du-Fou au cours de laquelle avait été annoncée la consultation à distance de ses membres au cours de la saison 2023/24 pour :

- L'adoption définitive des Statuts de la Ligue Nationale de Basket (LNB) après leur adoption par sa propre Assemblée Générale le 17 octobre 2023 ;
- L'adoption du protocole financier, annexe de la convention de subdélégation entre la FFBB et la LNB, définitivement adopté par l'Assemblée Générale de la LNB le 15 février 2024.

Par ailleurs, les modifications statutaires et du règlement intérieur de la FFBB soumises à cette consultation viennent compléter et préciser les évolutions issues notamment de la loi du 2 mars 2022, telles qu'adoptées lors de la séance du 14 octobre dernier.

Dans ces conditions et après en avoir délibéré, la CVP a décidé de valider les pouvoirs des délégués désignés lors des Assemblées Générales des Comités et des Ligues en 2023 et de répartir les voix dans les mêmes conditions que précédemment.

Fait à Paris, le 5 avril 2024.



Cécile MANTEL



Barbara DESSERTINE



Fabien ROLAND